



A l'ombre des platanes

Photo Olivier Maire



L'Exécutif martignerain avait annoncé des années difficiles, nous y sommes. Hormis la situation sanitaire qui a forcément péjoré les finances de la Ville, la Municipalité est désormais impactée par la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) ainsi que par les charges importantes que doivent supporter les principales villes du canton. Malgré tout, les comptes 2020 bouclent sur un léger bénéfice et reflètent une bonne santé financière. Comme à l'accoutumée, ils s'inscrivent dans le modèle de gestion rigoureuse et maîtrisée que notre Ville applique depuis de nombreuses années.

Bien que de nombreux secteurs connaissent une période conjoncturelle particulièrement compliquée, Martigny peut compter sur un tissu économique dynamique, à l'instar de

l'Institut de recherche IDIAP qui, grâce à une nouvelle reconnaissance de la part de la Confédération, pourra créer entre 50 et 60 postes de haute valeur ajoutée entre 2021 et 2024. La Ville de Martigny entend également poursuivre son cycle d'investissements ces prochaines années, ce qui permettra de soutenir l'économie, de maintenir des infrastructures et des prestations de qualité.

Permettez-moi enfin de remercier la population pour tous les efforts accomplis durant ces derniers mois. Ma reconnaissance va également à celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur argent ou leurs idées pour maintenir une belle cohésion sociale à Martigny.

ANNE-LAURE COUCHEPIN VOUILLOZ, PRÉSIDENTE DE LA VILLE

Cure de jeunesse pour la Dranse



Photomontage Pass-age

Les travaux d'élargissement de la Dranse offriront aux Martignerains davantage de sécurité, d'espace pour les balades à pied ou à vélo et des points d'observation de la faune et de la flore.

NUMÉROS PRATIQUES

Police cantonale	Urgences 117
Police municipale	027 721 27 01
Feu	Urgences 118
Service du feu	027 721 27 22

Accueil citoyen	027 721 22 51
Contributions	027 721 23 00
Secrétariat communal	027 721 21 11
Direction des écoles	027 721 24 00
Direction du CO	027 722 22 42
Sinergy	027 564 25 00

L'emblématique rivière de Martigny bénéficie actuellement d'un lifting à plusieurs millions, destiné autant à rafraîchir son aspect qu'à la rendre fréquentable sans danger.

Le premier coup de pioche a été donné en septembre 2020, avec les travaux d'élargissement du cours d'eau couplés à ceux de renforcement des digues entrepris en aval de Martigny, secteur particulièrement exposé aux risques lors de crues intempêtes. Grâce à ces modifications, la Dranse pourra prendre ses aises entre les ponts de la route d'Ottan et de Courvieux. En cas de fort débit, l'évacuation de l'eau sera facilitée.

Protégés des sautes d'humeur de leur rivière, les citoyens de Martigny et de Martigny-Combe pourront également mieux profiter de ses charmes. En plus d'être sécurisée, la Dranse sera renaturalisée. Des zones de détente et des points d'observation vont compléter les divers aménagements. Thématiques chères à la Commune, la biodiversité et la mobilité douce trouveront ici un nouveau terrain d'expression.

Sur la rive gauche, un parcours piéton et une piste cyclable seront créés sur la digue prévue en remplacement de celle déjà existante. Les adeptes de la petite reine bénéficieront ainsi d'un itinéraire vert allant de Martigny-Croix jusqu'au Rhône. Des bosquets d'arbres et du mobilier intégré à l'environnement naturel embelliront le tronçon remodelé. « Dans un premier temps, la construction de la nouvelle digue va nous obliger à enlever des arbres, mais ils seront tous remplacés. Au final, il y en aura même davantage », relève Frédéric Gay, chef des Services techniques de la Ville.

Les dernières plantations coïncideront avec le début de la seconde étape de ce vaste projet de sécurisation et de renaturation de la Dranse devisé au total à 32 millions de francs. Dès 2022, les efforts se concentreront sur la partie située en amont, plus précisément au niveau du barrage filtrant qui a pour but de retenir un maximum de matériaux susceptibles d'obstruer le cours d'eau.

En chiffres

Sécurisation et renaturation de la Dranse

Le projet de protection contre les crues et de renaturation de la Dranse s'effectue en plusieurs étapes sur une longueur globale de **5** km.

L'élargissement du cours d'eau se concentre sur un tronçon de **540** m.

Initiée en septembre 2020, cette étape spécifique sera

achevée au printemps 2022 pour un montant de **3,6** millions.

La durée de l'ensemble des travaux s'échelonne jusqu'en **2027**, période à laquelle les ponts et le secteur de Martigny-Combe seront à leur tour sécurisés.

Le coût total des aménagements s'élève à **32** millions de francs, montant subventionné par le Canton et la Confédération à hauteur de **85** %.



Conseil général

PLR



Kévin Aubin



Jonathan Bochatay



Sylvie Bosson



Romain Darioli



Jean-Marc Décaillet



Georges Delaloye



Séverine Dubulluit



Nicolas Follonier



Christelle Fournier-Bovier



Maxime Habersaat



Merita Huruglica-Hajdari



Julien Lattion



Florent Mariaux



Cyrill May



Charles Monnet



Sandy Monnet



Roger Morand



Bruno Moreira



Vanessa Moret



Maria Neurohr



Samuel Orsinger



Gaël Papilloud



Pierre-André Ramuz



Angelo Riviello



Christophe Rossa



Aurélien Santi



Jean-Pierre Terrettaz



Marie-Laure Tindom-Comby



Félix Wicki



Kamer Zymberi

PDC



Pilar Dini



Sophie Fort



Jérôme Fournier



Nicolas Gabioud



Robert Gay-des-Combes



Marie-Thérèse Giroud



Romy Giroud



Thierry Giroud



Roger Maret



Florence Meister



Joël Pereira



Nathalie Rouvinez



Déborah Sorrentino



Stéphane Veya



Justin Vouillamoz



Séverine Cesalli



Christian Champagne



Jacques Claivoz



Mirko D'Inverno



David Guglielmina

LES VERTS



Mathilde Michellod



Ludovic Pignat



Marie-Sophie Pignat



Nuri Bunjaku



Johan Donnet-Descartes

PS/GC

Le pouvoir judiciaire



Juge
Grégory Martinetti



Vice-juge
Daniel Arlettaz



Jacqueline Lavanchy



Anne-Sylvie Mariéthoz



Frédéric Nouchi



Jessica Perregaux-Dielf



Milaim Rexhepi

Les trois pouvoirs

Comme toutes les communes valaisannes – elles sont 122 aujourd'hui – l'organisation politique de la Ville de Martigny est soumise à la Loi sur les communes du 15 septembre 2001. Son organe exécutif, appelé plus communément **Conseil municipal**, est composé de 9 membres (5 PLR, 3 PDC, 1 PS/GC). Son organe « délibérant » ou législatif, autrement dit le **Conseil général**, comprend 60 conseillères générales et conseillers généraux répartis en quatre groupes politiques : 30 PLR, 15 PDC, 8 Verts, 7 PS/GC. Enfin, le troisième, le **pouvoir judiciaire**, est composé d'un juge et d'un vice-juge de commune, tous deux PLR.

Présidence et rapporteurs des commissions du Conseil général

Bureau du Conseil général

Président: Sandy Monnet PLR

Vice-président: Nicolas Gabioud PDC

Secrétaire: Jessica Perrigaux-Dielf PS-GC

Commission de gestion

Président: Julien Lattion PLR

Rapporteur: Robert Gay-des-Combes PDC

Commission environnement, édilité, urbanisme et sécurité

Président: Romain Darioli PLR

Rapporteur: Roger Maret PDC

Commission santé, affaires sociales et formation

Présidente: Nathalie Rouvinez PDC

Rapporteuse: Anne-Sylvie Mariéthoz PS-GC

Commission tourisme, culture et développement économique

Présidente: Jacqueline Lavanchy PS-GC

Rapporteur: Cyrill May PLR

Commission sports et loisirs

Président: Félix Wicki PLR

Rapporteur: Justin Vouillamoz PDC



Conseil communal

1 Anne-Laure

Couchepin Vouilloz

Présidente de la Ville, PLR

En charge de la gestion administrative, du développement économique, de la cohésion sociale

Présidente de Sinergy

2 David Martinetti

Vice-président, PLR

En charge des bâtiments publics, des sports, de la sécurité au travail et des concessions

3 Sylvie Luginbühl

Conseillère municipale, PLR

En charge des écoles et de la formation secondaire, des allocations de formation et du Tribunal de police

4 Blaise Larpin

Conseiller municipal, PLR

En charge de l'eau, de l'énergie et de l'environnement, de l'intégration, et de la digitalisation

5 Dorian Farquet

Conseiller municipal, PLR

En charge des travaux publics, sécurité et aménagement des lacs et cours d'eau, des affaires rurales et de la naturalisation

6 Aurélie Chappaz

Conseillère municipale, PDC

En charge des constructions et de l'aménagement du territoire

7 Sandra Moulin-Michellod

Conseillère municipale, PDC

En charge des affaires sociales et de la culture

8 Fabienne Moret-Roth

Conseillère municipale, PDC

En charge de la sécurité civile, de la police, de la sécurité des bâtiments, et de la petite enfance

9 Didier Lugon-Moulin

Conseiller municipal, PS

En charge du tourisme, des loisirs et de la jeunesse ainsi que de la formation professionnelle

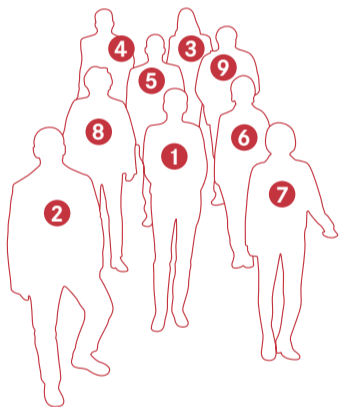


Photo Jean-Yves Glassey

Il était une fois...



Hôtel de Ville, vers 1905 / Ed. Louis Burgy, Médiathèque Valais - Martigny

Après plusieurs projets avortés, la proposition de l'architecte Emile Vuilloud fut retenue pour la construction d'un **Hôtel de Ville** à Martigny (1866-1867). Le bâtiment connu quelques rénovations (1923, toit et façades) avant d'être équipé en 1926 d'un réseau d'eau chaude. Puis, entre 1947 et 1949, Marc Morand - président de la Ville de 1921 à 1960 - confia la responsabilité d'importants travaux à l'architecte Léon Mathey. Ceux-ci permirent notamment la construction de l'imposant vitrail historique d'Edmond Bille (55 m²) dans la cage d'escalier. Aujourd'hui siège principal de l'administration communale, l'Hôtel de Ville accueille notamment les séances du Conseil municipal et du Conseil général.

Présidents et vice-présidents de Martigny depuis la fusion Bourg-Ville

Présidents

1965-1976	Edouard Morand
1977-1984	Jean Bollin
1985-1998	Pascal Couchepin
1999-2004	Pierre Crittin
2005-2008	Olivier Dumas
2009-2016	Marc-Henri Favre
2017-...	Anne-Laure Couchepin Vouilloz

Vice-présidents

1965-1968	Pierre Crettex
1969-1976	Jean Bollin
1977-1984	Pascal Couchepin
1985-1992	Robert Franc
1993-1998	Pierre Crittin
1999-2000	Pierre Dal Pont
2001-2004	Olivier Dumas
2005-2008	Dominique Delaloye
2009-2016	Benôit Bender
2017-...	David Martinetti



Rencontre : Sandra Carrupt-Duc

Si Charrat est un quartier qui bouge, c'est aussi grâce à elle. Depuis plusieurs années, Sandra Carrupt-Duc s'engage pour son village natal. De l'organisation du carnaval des enfants à la fête villageoise, en passant par la vente des sapins de Noël, la Charrataine est de tous les événements. Un travail d'équipe mené avec ses collègues du comité de l'Amicale de Charrat.

À L'OMBRE DES PLATANES: On peut dire que votre priorité est de cultiver l'esprit villageois de Charrat ?

A présent notre village fait partie de la commune de Martigny et nous souhaitons aussi conserver notre identité et nos coutumes locales. Cela passe par l'organisation d'événements qui permettent d'entretenir une vie villageoise et de nouer des liens avec les nouveaux habitants. La population participe très volontiers aux différentes animations que nous proposons.

L'Amicale de Charrat est née le 1^{er} janvier 2021 dans un contexte sanitaire peu propice à l'organisation d'événements. De quelle manière vous vous adaptez ?

Bien sûr que le Covid bouleverse notre organisation. Cependant, il faut avancer et se montrer créatifs ! Nous avons par exemple organisé un carnaval des enfants en ligne sur notre page Facebook. Les participants nous ont envoyé des photos qui ont ensuite été affichées dans la vitrine du magasin du village, qui nous l'a généreusement mise à disposition. Comme tout le monde, notre souhait est de pouvoir bientôt nous réunir à nouveau. Par exemple lors de nos fêtes connues à la ronde et qui ont fait notre succès : soit la marche des sentiers de Vison, la fête patronale, la fête villageoise et le marché des artistes et artisans.



Photo Romain Boisset

En plus de sa fonction de présidente de l'Amicale de Charrat, Sandra Carrupt-Duc occupe trois postes à temps partiel. Un dynamisme hors du commun.

Cela fait plusieurs années que vous vous engagez pour Charrat...

Oui, je faisais partie de la commission culture, loisirs et sports avant la fusion avec Martigny. Durant vingt ans, j'ai œuvré au sein du comité du ski-club. Notre village est doté d'un tissu associatif très développé avec les sociétés locales. L'association du Noël de la solidarité charrataine organise un Noël pour tous avec une belle participation. Je tiens particulièrement à remercier les jeunes du village pour la fondation de leur Jeunesse charrataine, qui est venue en aide aux personnes âgées pendant les confinements. Contribuer à l'animation de Charrat et à son développement me tient particulièrement à cœur. Et cela nous laisse de belles perspectives en vue des années futures et pour l'avenir du village.

Vu d'ailleurs

En Pologne, ils fréquentaient le même lycée et avaient des amis communs à Poznan. Pourtant ils ne se sont connus qu'au moment de partir en France poursuivre leurs études, elle à Strasbourg et lui à Paris. C'était en 2005. Deux ans plus tard, **Wanda** épousait Michal et le rejoignait en Suisse où il avait été engagé comme informaticien. La jeune Polonaise décroche elle aussi un emploi en tant qu'architecte, du côté de Vevey. Le couple Palacz se plaît beaucoup sur la Riviera vaudoise, mais a du mal à trouver un appartement à acheter dans la région. Ils s'installent ensuite à Massongex avant de découvrir leur petit coin de paradis, en 2018, à Charrat. « Ici, c'est désormais chez moi. Je ne m'imagine pas vivre ailleurs. La qualité de vie y est formidable. Nous y sommes encore mieux qu'au bord du lac », précise Wanda qui a été conquise par le décor montagneux, alors qu'elle préférerait de loin un environnement plus aquatique. « A défaut de la mer, mon mari m'avait promis le lac, mais à peine deux ans plus tard, nous nous en étions déjà éloignés », relève-t-elle en riant. Depuis, elle a découvert les plaisirs de la randonnée en montagne, de l'escalade, du ski, et a tenté le parapente. « Oui... enfin, c'est Michal qui le pratique. Moi, j'ai juste essayé », précise-t-elle.



Maman d'une petite Sofia âgée de 4 ans 1/2, Wanda Palacz travaille à 60% pour un bureau d'architecture à Aigle.

Ce qu'elle apprécie...

« La taille de Martigny. C'est une petite ville, mais elle offre beaucoup. En dix minutes à pied ou à vélo, on a accès à tout. C'est aussi une commune très dynamique et accueillante. J'apprécie la politesse des habitants et le fait de connaître mes voisins. »

Ce qui lui manque...

« Mes parents, ma sœur et mon frère qui vivent en Pologne. Et aussi la mer avec ses jolies plages de dunes de sable fin. J'y allais chaque année quand j'étais enfant. L'eau est peut-être fraîche, mais elle est claire et peu salée. »

Au temps du COVID



CLÉMENCE VILLENET JOUE DU CORNET À LA FANFARE EDELWEISS

La musique n'a plus vraiment la même saveur pour Clémence Villenet. La pandémie de Covid-19 a privé la jeune musicienne du plaisir des concerts et des grandes répétitions. « J'ai rejoint la fanfare Edelweiss quelques mois seulement avant l'arrivée du coronavirus. Au final, je n'ai pu participer qu'à une seule représentation avec du public », regrette la cornettiste de 13 ans.

Seule consolation, les répétitions ont pu être maintenues pour les jeunes. « On se retrouve en petit comité. Pour progresser, ce n'est pas si mal. On a droit à davantage d'attention et de conseils personnalisés. Par contre, l'atmosphère n'est clairement pas la même ! »

En attendant de retourner sur scène, Clémence poursuit également une partie de ses entraînements en solo à la maison, sans l'ambiance des grands soirs. « Je n'ai qu'un souhait, pouvoir jouer à nouveau pour les autres. »



QUENTIN RIVELLO JOUE AU FOOT AU FC MARTIGNY

Quand on dribble depuis l'âge de 4 ans, pas facile de se retrouver subitement sur le bord du terrain par la faute d'un vilain virus. « Plus de football pendant des mois : j'ai eu le moral à zéro », confie Quentin Rivello, jeune Martigneraise de 16 ans qui évolue en B inter. « Le championnat a été stoppé l'an dernier à la mi-mars, alors qu'il restait trois matchs à disputer pour terminer le 1^{er} tour. C'était dur : plus de compétitions, plus de copains, plus d'entraînements trois fois par semaine. Au début, j'ai fait de la musculation chez moi, mais après un mois, j'ai perdu toute motivation. »

Depuis mi-février de cette année, le jeune étudiant au collège des Creusets a pu reprendre son sport fétiche. Durant deux semaines, cela n'a été possible qu'au sein d'une équipe restreinte composée de cinq joueurs. Retour à la normale depuis le début mars. Le dimanche 7, il a même disputé un match amical et gagné quelques courbatures inhabituelles. « On a eu juste une semaine pour s'entraîner, alors forcément, ça se ressent. » Pas de quoi entamer l'enthousiasme de Quentin, tout heureux de retrouver ses camarades de jeu et de pouvoir se dépenser physiquement à côté de ses études.



Impressum

Conception et rédaction :

JB COMM, Martigny

Graphisme : Graficalia, Martigny

Impression : CIC, Martigny